

# Les Artisans de la Fiction

www.artisansdelafiction.com



## STAGE

### Sur quoi écrire - Identifier ses territoires d'écriture

#### Apprenez à cerner vos territoires d'écriture et à les transformer en situations dramatiques.

Parallèlement à l'apprentissage des techniques de la narration littéraire, la question fondamentale que doit se poser un apprenti écrivain est : ai-je quelque chose à écrire ? Comment trouver quelque chose de personnel qui puisse intéresser autrui ? De quelles histoires suis-je le porteur ?

Au cours de ce stage, vous cernez vos thèmes personnels et vous les transformez en récits universels : vous faites de votre expérience le socle de vos projets. Vous explorez vos différents champs de connaissances et d'expériences à partir d'un questionnaire méthodologique d'identification de ses territoires d'écriture, vous en extrayez des personnages, des situations, des milieux, des évolutions, puis vous agencez vos idées à l'aide des règles classiques de la dramaturgie.

Vous faites émerger les histoires que vous avez à écrire puis vous les construisez et les testez auprès du groupe.

Pour cela, les auteurs-formateurs des Artisans de la Fiction ont créé une méthode de travail unique qui vous servira tout au long de votre parcours d'écrivain.

#### OBJECTIFS :

- ◇ Etre capable de cerner son potentiel narratif singulier et de travailler des histoires dans cette perspective : identifier ses principaux thèmes d'écriture.
- ◇ Etre capable de singulariser ses récits afin de fidéliser des lecteurs à son univers.

#### VOUS APPRENEZ :

- ◇ à transformer un matériau personnel en matériau dramatique : vous explorez, extrayez et combinez les expériences personnelles marquantes de votre vécu en histoires fictives.
- ◇ les principes de base de la dramaturgie : construction de personnages profonds, de cadres narratifs évolutifs, d'un arc transformationnel, de structures en 3 actes.

#### PUBLIC :

- ◇ Auteurs, apprentis auteurs, éditeurs, et toute personne désireuse de renforcer ses connaissances de la narration et de cerner sa singularité.

Le stage demande une capacité d'apprentissage, un désir d'assimilation et une implication de travail.

Nombre de participants : 6 à 11 maximum

430 euros

30 heures : 5 journées du lundi au vendredi  
du 16 au 20 juillet 2018 (420 euros),  
du 18 au 22 février 2019  
ou du 15 au 19 juillet 2019



## MODALITÉS

### JUILLET 2018

- ◇ Dates : du 16 au 20 juillet 2018
- ◇ Durée : 5 jours / 30 heures
- ◇ Horaires : 10h-12h 13h-17h

### FÉVRIER 2019

- ◇ Dates : du 18 au 22 février 2019
- ◇ Durée : 5 jours / 30 heures
- ◇ Horaires : 10h-12h 13h-17h

### JUILLET 2019

- ◇ Dates : du 15 au 19 juillet 2019
- ◇ Durée : 5 jours / 30 heures
- ◇ Horaires : 10h-12h 13h-17h

## FORMATEURS

La formation est animée par un ou deux formateurs qualifiés.

- ◇ Lionel Tran
- ◇ Raphaël Bischoff
- ◇ Coline Bassenne

## RÈGLEMENT

### TARIF PARTICULIER (FORMATION PERSONNELLE)

- ◇ **430 euros** (soit 14 euros de l'heure), chèques à l'ordre de : Oxalis SCOP sa
- ◇ Payable en plusieurs fois. Totalité des chèques à remettre à la 1ère séance.
- ◇ Inscription validée à la signature du contrat de formation personnelle et après règlement des arrhes.
- ◇ Arrhes 30% : 129 euros
- ◇ **Attention tarif juillet 2018 : 420 euros (arrhes 126 euros)**

### TARIF FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (ENTREPRISE)

- ◇ 1000 euros, chèques à l'ordre de : Oxalis SCOP sa
- ◇ Inscription validée à la signature du contrat de formation professionnelle, et règlement des arrhes (30% soit 300 euros).
- ◇ **Attention tarif juillet 2018 : 840 euros (arrhes 252 euros)**

## FINANCEMENT

- ◇ Toutes nos formations peuvent être prises en charge dans le cadre de la formation continue, par votre employeur ou votre OPCA (sauf CPF).

## INSCRIPTION

- ◇ Remplissez le bulletin d'inscription.
- ◇ Envoyez-nous votre bulletin accompagné des arrhes.  
Artisans de la Fiction - 10, rue du chariot d'or - 69004 LYON
- ◇ A la réception du bulletin et des arrhes, nous vous envoyons le programme pédagogique détaillé et le contrat de formation à nous retourner signé, en 2 exemplaires.

## ENGAGEMENT MUTUEL

Vous vous engagez à signer un contrat de formation (personnelle ou professionnelle) au plus tard 10 jours avant le début de la formation, à être assidu durant la formation.

Nous nous engageons à évaluer votre apprentissage et à vous remettre, à l'issue de la formation, une attestation de formation.